



## DÉCLARATION de l'Élan Commun CREA Ile de France du 2 février 2024

Monsieur le Directeur régional,  
Mesdames et Messieurs les représentants au CREA ,

Depuis plus de deux semaines, le monde agricole est mobilisé pour faire entendre ses revendications. Alors que leur métier est d'utilité publique, les agriculteurs et agricultrices doivent pouvoir vivre dignement de leur profession. Cette situation est inacceptable, mais pourquoi toujours attendre que la colère s'exprime pour réagir ?

Du côté de l'éducation, outre le fait d'avoir une ministre de l'éducation qui méprise le service public d'enseignement, les annonces faites par son prédécesseur, et maintenant premier ministre, nous arrivent comme par ricochet, sans consultation des personnels ou des instances consultatives. Ignoré et absent de la communication gouvernementale sur le sujet de l'Éducation, l'Enseignement Agricole est pourtant tout autant concerné et inquiet face à ces annonces du présumé "choc des savoirs" pour prétendument "élever le niveau général" des élèves.

Nouveaux programmes en enseignement général pour les bac généraux et techno, instauration d'une classe prépa-lycée, de petits groupes d'enseignement, de stage de fin d'année, de SNU, et tout cela à budget constant bien sûr...

Hier, journée de grève et de manifestation nationale pour l'éducation, nous étions présents, forts de nos revendications, pour les salaires, contre les suppressions de postes, contre la mise en place des réformes à marche forcée.

**Mais, aujourd'hui, en ce lieu, ce qui nous préoccupe c'est l'obstination du ministre de l'agriculture quant à ce que nous considérons comme un Hold-Up sur les fiches de services.**

En effet, après un rassemblement devant la DGER, le 14 novembre 2023, la mobilisation et le soutien de nombreux.es parlementaires, une pétition signée par plus de 2000 agent-es sur 8000 enseignant-es publiques, une rencontre avec le ministre Fesneau le 9 janvier, et après une journée d'action le 23 janvier dernier en direction de 5 DRAAF (Rennes, Bordeaux, Lyon, Dijon et Amiens), l'Intersyndicale constituée de l'Élan commun (CGT Agri, Sud Rural territoires et le SNETAP-FSU) , de FO Enseignement Agricole et du SEA Unsa, ne peut que constater que le ministre continue de nier les effets négatifs sur le temps de service et la fiche de paie des enseignant-es, manipulation effectuée sur une partie des fiches de service des enseignants à la rentrée 2023, pour une application généralisée en 2024, et ce, dans l'irrespect des règles établies.

Il s'agit en l'occurrence de diminuer le taux de prise en compte des heures de pluridisciplinarité, pourtant reconnue comme l'une des « pépites » de l'enseignement agricole, ce qui impacte le temps de travail hebdomadaire.

A l'attitude irréprochable de tous et toutes les agent.es présent.es mardi 23 janvier dans les 5 DRAAF, le Ministre, comme la DGER, n'ont apporté aucune réponse - sinon l'intervention des forces de l'ordre pour déloger les personnels mobilisés : quel mépris !! . A des enseignant.es qui réclament le respect de leur métier et le fait de continuer de voir leur service pris en compte et être payé 1 heure pour 1 heure de travail fait, sur les bases qui font consensus depuis 2004, le Gouvernement répond par l'envoi des forces de police et pas par une invitation au dialogue...  
Deux poids, deux mesures selon les professions considérées ou non...

### **La reprise de contact avec le ministère a été bien tardive mais sans réel mandat de discussion**

En effet, en soirée, le Directeur Général, puis le Directeur de cabinet adjoint en charge de l'enseignement agricole ont tout de même fini par reprendre contact avec l'Intersyndicale. Nous avons pour notre part à nouveau martelé que prendre acte d'un désaccord, comme ce fut le cas le 9 janvier dernier avec le ministre Fesneau, ne saurait en aucun cas solder le conflit social ouvert à l'automne et qui perdure.

Comment parler ensuite d'attractivité du métier, alors que les candidats aux concours d'enseignants sont si peu nombreux ? Comment parler d'ambition pour l'enseignement agricole et au-delà, pour les métiers de l'agriculture ? Et ce n'est pas le soit-disant ambitieux projet de loi d'orientation et d'avenir agricole qui va y changer quelque chose, si il est présenté un jour... alors qu'après plus d'un an de « concertation », on apprend qu'une mission complémentaire va se mettre en place sur l'installation des agriculteurs et agricultrices. Comme si on n'y avait pas déjà passé plus d'un an...

Forts de ce constat, et comme vous pouvez le voir, nous, représentants Elan commun de l'Enseignement agricole public, nous ne siégerons pas ce jour dans cette instance. Nous sommes dans l'attente du retrait des consignes sur les fiches de service de la part de la DGER.